

CONSEIL D'ECOLE DU 17 OCTOBRE 2023

La séance est ouverte à 18h.

Mme MARTINET assure le secrétariat de séance.

Présents : M. COULON IEN de la Circonscription de Louhans

Enseignants : Mme CHARBONNIER (Directrice) – Mmes BONIN –
JOBARD - MARTINET et MM. AIDOUN - CACCHIATA – CHAPOIX -
PATAILLE et VALETTE

AESH : Mmes COULON – GACON – CAMPO et MOINE

Mme ROBELIN, maire de St Germain du Bois, M. BOUSQUET, maire de
Bouhans et M. DOUCET représentant de la municipalité de Montjay.

Mmes SOTO – GUENOT – LAUDES et M. COMAS représentants des
parents d'élèves.

Excusés : M. BRUCHON (délégué de parents d'élèves) et Mme LOUIS, AESH.

La séance débute par un rappel du règlement intérieur du Conseil d'école, des
modalités de vote possibles, du rôle des représentants des parents élus et de la
composition du Conseil et de ses attributions.

Modalités de vote : A l'unanimité des membres présents il est décidé de voter à main
levée sauf cas exceptionnels.

I. Adoption du procès verbal du conseil exceptionnel du 3 octobre 2023.

Le PV est adopté à l'unanimité.

II. Bilan de rentrée.

Un total de 115 élèves et 100 familles (+ 1 arrivée prévue en ULIS)

Répartition dans les classes :

ULIS	M. CHAPOIX + 2 AESH (1 individuelle Mme LOUIS et 1 collective Mme MOINE)	11 élèves (+ 1 arrivée prévue)
CP	Mme CHARBONNIER / M. PATAILLE	17 + 2 ULIS
CE1	Mme JOBARD + 1 AESH individuelle (Mme COULON)	21 + 2 ULIS
CE2	M. AIDOUN	18 + 4 ULIS
CM1	Mme BONIN + 1 AESH individuelle (Mme CAMPO)	20 + 2 ULIS
CM2	Mme MARTINET + 1 AESH individuelle (Mme GACON)	28 + 1 ULIS

Un maitre remplaçant, M. CACCHIATA, rattaché à l'école mais qui assure des décharges de directions dans d'autres écoles.

Ecole bilingue : 3 P.A.P. (postes à profil) sont en place depuis la rentrée.
Des échanges de services sont mis en place.

Volume horaire d'anglais prévu LVE (Langue Vivante Etrangère) + DNL (Disciplines non linguistiques) :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3h à 3h30	4h à 7h	7h45	8h	8h

Projets envisagés pour cette année : - liaison GS/CP : EPS en co-animation + jardin
- liaison Élémentaire / Collège : venue d'un professeur d'Histoire en CE1 + visite au Collège des P.A.P.

III. Le Règlement Intérieur

Il s'appuie sur le règlement départemental et est diffusé chaque année aux nouvelles familles après validation du Conseil d'école.

Sont annexés au règlement la fiche PPMS, la Charte de la laïcité, l'infographie du programme Phare et la Charte Internet signée par les enfants et leurs parents.

Rappel : Les absences doivent impérativement être signalées le jour même par téléphone et un bulletin d'absence rempli par la famille doit être donné à l'enseignant lors du retour en classe.

Les absences non justifiées sont signalées.

En cas d'absence prévue à l'avance, comme un départ anticipé en vacances, **une demande doit être faite 15 jours minimum avant la date du départ** afin que l'I.E.N. puisse donner son accord.

Nouveauté : Depuis le décret 2023-782 du 16.08.2023 l'exclusion d'un élève de l'école est désormais possible.

Le règlement de la cour d'école a été rappelé aux élèves avec notamment l'interdiction des chewing-gums et des sucettes ainsi que des objets connectés et téléphones portables des élèves dans l'enceinte de l'établissement, sauf autorisation spéciale.

IV. Sécurité

- Sécurisation des établissements face au risque terroriste.

Vigilance de toute l'équipe renforcée. Le portail est désormais fermé à clé pendant le temps scolaire. Mme le Maire indique que le code d'accès va être changé pendant les vacances.

- PPMS (Plan particulier de mise en sûreté)
2 exercices « attentat – intrusion / risques majeurs » sont prévus chaque année ainsi que 2 exercices incendie.
Les parents ont reçu un courrier explicatif.
Le 1^{er} a eu lieu le 3/10 dernier dans la matinée, exercice « attentat-intrusion » avec fuite.
Un problème a été soulevé concernant l'évacuation d'une élève en fauteuil car la fuite s'effectue par les escaliers. Mme le Maire a suggéré de voir le référent de la gendarmerie sur ce point.
Le projet exercice « risques majeurs » avec confinement dans les classes aura lieu le 9 janvier 2024.
Remarque : l'alarme intrusion s'est déclenchée de façon inopinée un soir à 16h25 sans que l'origine ne puisse être identifiée.
- DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)
Des fiches sont rédigées en cas de problèmes constatés et adressées à la Mairie pour leur suivi.
Demande est faite à la Mairie d'avoir un écrit notifiant que les vérifications obligatoires et les commissions de sécurité ont bien été effectuées.

V. Evaluation d'écoles / Projet d'école.

Une évaluation d'école est en cours pour nos 2 écoles, maternelle et élémentaire. Elle aura lieu tous les 5 ans.

Elle se déroule en 4 temps : - information des partenaires + enquête - auto-évaluation – évaluation externe et compte-rendu d'évaluation avec des temps d'entretien avec les acteurs – finalisation du projet d'école ou d'un avenant.

Notre projet d'école devrait suivre 3 axes :

1. L'école bilingue.
2. Sport et handicap.
3. Le bien-être.

Notre projet Notre Ecole Faisons-là Ensemble intitulé « St Germain Abroad » ou « Ensemble ouvrons-nous au monde » a été accepté.

Le montant exact de la somme allouée n'est pas encore connu mais sera > à 30 000 €.

L'équipe tient à remercier l'équipe de circonscription pour leur appui, la chargée de mission de la DSDEN ainsi que le Collège qui va gérer les fonds, la Mairie qui a accepté d'assurer la maintenance de l'équipement informatique, les parents d'élèves et tous nos partenaires.

VI. Questions diverses.

- **LSU (Livret Scolaire Unique)**
Chaque famille possède un identifiant qui lui a été ou va lui être communiqué. En cas de perte s'adresser à l'école.
Des versions papier peuvent être éditées à la demande des familles.
- **Résultat des élections de parents d'élèves :**
Scrutin du 13 octobre 2023
Participation : 123 votants sur 184 inscrits soit 66,85 %
18 bulletins blancs ou nuls
5 titulaires et 2 suppléants cette année. Merci à eux.
- **Evaluations nationales CP. CE1. CM1**
La passation a eu lieu du 11 au 22 septembre. Les résultats ont été remontés au niveau national et ont été communiqués aux parents.
- **EPS**
PISCINE. Période 1 : CE1 + ULIS en inclusions 14 séances
ULIS
Période 2 : CE2 + ULIS en inclusion 15 séances prévues
(lundi et jeudi après-midi)
Période 4 : CP + ULIS
Période 5 : CM en bassin extérieur avec parents agréés.

USEP. Une sortie pour toutes les classes est prévue à Mervans pour une rencontre inter-écoles le 27 ou 28 novembre prochain. (Course d'orientation et sports innovants)

FOOT. Le Club de St Germain propose de mettre gratuitement à disposition de l'école un intervenant pour des séances d'initiation. L'école est toujours en attente de la réponse de M. Delsol, Conseiller Pédagogique.

APQ (Activités Physiques Quotidiennes) Elles ont inscrites dans l'emploi du temps ou en récréation.
Des ateliers de relaxation ont été mis en place en période 1 dans la salle d'évolution périscolaire lors des récréations. Les enfants ont apprécié.

CROSS DU COLLEGE

Il a eu lieu mardi 17 octobre en fin de matinée et s'est bien déroulé. Chez les garçons 2 élèves se sont particulièrement distingués puisqu'ils sont arrivés 2^{ème} et 3^{ème} de la course CM2/6ème qui regroupait tous les 6ème du Collège et les CM2 de Saillenard, St Germain et Mervans.

Le classement total ne nous a pas encore été communiqué par le Collège.

- **Bibliothèque**

Toutes les classes s'y rendent environ une fois par période.
Le projet 1.2.3 album est reconduit pour les élèves d'ULIS.

- **Sorties et animations.**

Foire de Bletterans le 12/09 pour les élèves d'ULIS qui ont exposé une maquette et participé à des ateliers de construction.

Expo sur les champignons à l'Ecomusée de St Germain du Bois pour les élèves de Cycle 3 et ULIS le 3/10.

Intervention de Mme Uettwiller, infirmière scolaire dans les classes de CM1 et CM2 sur la dangerosité de certaines pratiques (« jeux dangereux ») : prévention, conséquences de ces pratiques et conduite à tenir si on en est témoin ou victime.

Cette intervention a permis de mettre en lumière les problèmes liés à l'utilisation intensive et inadaptée des écrans chez les CM2 (temps passé, jeux vidéos violents, films qui leur font peur...) et pour les CM1 les problèmes qu'ils rencontrent pendant le temps de cantine et garderie de cantine dans la cour de l'école. Ils se sentent agressés, ils ne se sentent pas écoutés par le personnel d'encadrement.

La gendarmerie interviendra de nouveau dans les classes de CM pour le Cyberharcèlement et le passage du Permis Internet en CM2.

Loto intergénérationnel à l'EHPAD avec les CM2 prévu le lundi 16 octobre a été reporté au lundi 13 novembre en raison d'un épisode de Covid dans l'établissement.

Cross du Collège du 17/10 : A l'issue de la course les élèves ont pu se restaurer au self du Collège, l'occasion pour eux de découvrir son fonctionnement et de se familiariser avec ce service pour la rentrée prochaine.

M. Naulin, apiculteur et parent d'élèves viendra présenter son activité aux différentes classes la semaine de la rentrée et proposera une dégustation de produits fabriqués à partir du miel. Des autorisations parentales seront demandées pour la dégustation pour prévenir tout risque d'allergie.

M. Mugnier, boulanger et parent d'élève viendra également à l'école pour présenter son activité à la classe de CP.

Marché de Noël : le dispositif ULIS renouvelle cette année son opération de vente d'objets avec l'Association « Un Max Ensemble » au profit des élèves du dispositif.

- **Défis Sciences.**

Toutes les classes du CP au CM se sont inscrites et les feront soit en Français, soit en Anglais.

- **Coopérative Scolaire.**

Mme Martinet reste mandataire de l'OCCE.

A ce jour, 2226,98 € sur le dernier relevé de compte.

Le chèque de 1900 € reçu de l'APE et les participations financières des familles (> 1000 €) n'ont pas encore été encaissés, ils le seront pendant les vacances de Toussaint.

L'école remercie de nouveau l'APE pour ce don substantiel.

La photo de classe sera faite par un photographe professionnel de Louhans.

- **Don Crédit Agricole.**

L'équipe remercie la Caisse Locale du Crédit Agricole qui a fait un don de 1710 € pour financer les achats nécessaires à la mise en place du jardin potager qui sera installé à la Coulée Verte, non loin du verger conservatoire prochainement mis en place par le Conseil Jeunes.

Conseil Jeunes qui sera d'ailleurs renouvelé prochainement (élections prévues en décembre à l'école).

- **USEP.**

Une association a dû être créée au niveau de l'école. Des actions et manifestations seront proposées afin de financer les transports sur les lieux des rencontres proposées cette année.

Une participation de 7 € a été demandée aux familles pour licencier les élèves à l'USEP 71.

- **Divers.**

Remerciements à la Mairie pour l'installation informatique faite dans la salle des ULIS.

Demande du RASED pour avoir un nouveau téléphone celui existant étant défectueux. *Mme le Maire accepte cette demande.*

La terrasse se dégrade vers les classes de CM. *Mme le Maire dit qu'elle l'a effectivement constaté.*

Demande de désencombrement des toilettes (pour enseignants) dans le couloir qui vont bientôt devenir inaccessibles au vu du matériel de ménage présent à l'intérieur.

Mme le Maire souhaite que les élèves viennent chanter la Marseillaise au monument le 11 novembre car le Sous Préfet sera présent à la cérémonie. *Les enseignants répondent qu'ils vont faire un sondage auprès des familles pour savoir qui sera effectivement présent car ça*

tombe un samedi et certaines familles en profiteront peut-être pour partir en week-end. En cas de nombre insuffisant d'enfants, il est suggéré de faire lire un texte ou un poème aux enfants à la place du chant.

- **Questions des parents.**

Lecture est faite des questions par un parent délégué.

1. Non mise à jour des Conseils d'Ecole sur le site de la Mairie.

Réponse de Mme le Maire : elle fait part de sa satisfaction de voir que le site est consulté par ses administrés. Les comptes-rendus des Conseils d'Ecoles sont communiqués aux délégués de parents qui peuvent les transmettre aux demandeurs et affichés sur le tableau d'affichage de l'école. Monsieur l'Inspecteur signale qu'il n'est pas obligatoire que ces comptes-rendus figurent sur le site de la Mairie. Par ailleurs Mme le Maire annonce que tout a été mis à jour.

2. Etude de revitalisation du bourg.

Réponse de Mme le Maire :

Les élèves de CM2 ont été consultés sur leurs habitudes de déplacement à St Germain au printemps dernier par 2 personnes du Cabinet d'étude qui sont venues à l'école et ont été reçues par Mme Martinet dans sa classe. La Mairie vient tout juste de recevoir les conclusions de cette étude.

3. Installation de purificateurs d'air.

Réponse de Mme le Maire :

Des capteurs de CO2 ont déjà été installés dans chaque classe alors qu'ils ne sont pas obligatoires, il n'est pas prévu d'installer de purificateurs d'air. Il suffit d'aérer les classes en cas d'alerte.

A l'issue du Conseil M. l'Inspecteur nous fait part d'une bonne nouvelle : une psychologue scolaire contractuelle a été recrutée et prendra ses fonctions à la rentrée des vacances à l'école de St Germain où elle est rattachée.

Les prochaines réunions du Conseil d'Ecole auront lieu les : mardi 12/03/2024 et 4/06/2024 à 18h.

La séance est levée à 20h30

La Secrétaire



La Directrice

